

BULLETIN MUNICIPAL

Saint-Martin-D'ollières

Numéro 4
Avril 2015

"NOUS N'HERITONS PAS DE LA TERRE DE NOS ANCETRES NOUS L'EMPRUNTONS A NOS ENFANTS"

Sagesse populaire

Le Mot du Maire

Chers amis,

Nous voilà au printemps de cette année 2015. Celui-ci s'annonce bien rempli pour notre commune. Tout d'abord, les élections départementales, avec pour ce qui nous concerne une mobilisation plus importante que la moyenne départementale. Merci pour votre implication !

Durant ce printemps nous allons réaliser des travaux de voirie de grande importance (route du Mozel, route de Soulage, route du Charial, route forestière, etc ...)

Merci de votre compréhension par rapport aux désagréments à venir.

Notre commune va également être impactée fortement par la réalisation de travaux du Pont de Malaure du 13 avril au 19 juin.

Le repas du CCAS du 26 avril va réunir une grande partie de nos aînés, nous espérons qu'ils seront nombreux à participer à ce moment convivial.

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de Pâques, un beau printemps et une bonne santé.

Bien cordialement.

*Le Maire,
Damien GAUDRIAULT*

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Réunion du CCAS

du jeudi 12 mars 2015 à 19 h 30

1) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
FONCTIONNEMENT	1 439.00	1 600.00	161.00

Après présentation, le compte administratif a été approuvé à l'unanimité.

2) VOTE DU BUDGET 2015 :

Après présentation, le budget 2015 pour le CCAS a été approuvé à l'unanimité.

Fonctionnement : 3.170,00 €

3) CHOIX DU REPAS :

Après analyse des menus présentés ; le choix s'est porté sur le cuisinier traiteur « Les 3 garçons » de Vergongheon.

Ce repas se déroulera Dimanche 26 avril 2015.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 12 mars 2015 à 20 Heures

1) VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014, DU BUDGET COMMUNAL ET DU BUDGET ASSAINISSEMENT :

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
FONCTIONNEMENT	128 857.13	146 848.32	17 991.19
INVESTISSEMENT	17 697.89	134 799.10	117 101.21
TOTAL	146 555.02	281 647.42	135 092.40

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ASSAINISSEMENT :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
FONCTIONNEMENT	10 630.10	13 632.89	3 002.79
INVESTISSEMENT	12 501.91	12 181.63	-320.28
TOTAL	23 132.01	25 814.52	2 682.51

Après présentation, les comptes administratifs du budget communal et du budget assainissement ont été approuvés à l'unanimité.

1) VOTE DES BUDGETS 2015 :

Après présentation du budget Communal, du budget Assainissement et du budget CCAS pour 2015, le conseil municipal a voté favorablement à l'unanimité.

BUDGET COMMUNAL :

Fonctionnement : 159.707,00 €

Investissement : 542.060,00 €

Budget équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement.

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Fonctionnement : 15.739,00 €

Investissement : 16.041,00 €

Budget équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement.

BUDGET CCAS :

Fonctionnement : 3.170,00 €

Budget équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement.

2) Subventions aux associations :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les subventions aux associations comme suit :

Anciens combattants : **130 €**
Association " le HOUX " : **300 €**
Coopérative scolaire : **300 €**
Société de chasse : **150 €**
Les amis de Ribeyre : **150 €**

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE pour la classe de mer organisée par l'école de SAINT-MARTIN-D'OLLIERES : **100 € par enfant soit 400 €** pour 4 enfants.

3) Vote des taux des taxes directes locales :

Après délibération le Conseil Municipal décide d'augmenter les 3 taxes (habitations, foncières et foncières non bâti) de 2 % pour l'année 2015.

4) Augmentation du temps horaire d'un agent :

Monsieur le Maire expose que Madame CLADIERE Marie-Thérèse qui assure actuellement les heures de temps d'aménagement périscolaires, doit augmenter son temps de travail.

Le contrat de travail de cet agent est désormais de 24/35^{ème}, à compter du 1^{er} avril 2015.

5) Modification des statuts de la Communauté de Communes Bassin Minier Montagne (CCBMM).

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal de la délibération du Conseil communautaire en date du 11 Février 2015, portant modification des statuts de la Communauté de Communes Bassin Minier Montagne (CCBMM).

Monsieur le Maire indique ensuite qu'en tant que commune membre de la CCBMM, l'organe délibérant de la commune de SAINT-MARTIN-D'OLLIERES est invité à se prononcer sur ces modifications statutaires.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le Conseil municipal, à majorité des membres présents :

1° APPROUVE les modifications statutaires de la CCBMM, telles que présentées dans sa délibération n°06/2015 en date du 11 Février 2015 ;

2° - PREND ACTE qu'un arrêté préfectoral devra intervenir pour entériner ces modifications statutaires.

6) Achat de terrain pour dépôt de bois :

Le conseil municipal accepte à la majorité des membres présents l'achat de parcelles de bois afin de réaliser des plateformes de dépôt et retournement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance se termine à 23 H 00.

RESULTATS DES ELECTIONS

Les élections départementales ont eu lieu le dimanche 22 mars 2015, pour le 1^{er} tour, et le dimanche 29 mars 2015, pour le 2^{ème} tour.

Le résultat pour la commune lors du second tour est le suivant :

Mme BRUN Pascale et M. CROZE Yves, Serge : 46 voix
Mme ESBELIN Nicole et M. SAUVADE Bernard : 20 voix

Les conseillers départementaux élus pour le canton de Brassac-les-Mines sont :

Mme ESBELIN Nicole et M. SAUVADE Bernard.

TRAVAUX DU PONT DE MALAURE

Les travaux, de réparation de l'ouvrage d'art "Pont de Malaure" sur la RD702, situés sur la commune de St Martin d'Ollières 63580, qui avaient été annulés l'année dernière vont être réalisés ce printemps. Ils débuteront le **Lundi 13 avril 2015** et se termineront (sauf imprévus) le **Vendredi 19 juin 2015**.

Une déviation sera mise en place sur les communes de Chassignoles 43440 et Saint Hilaire 43390.

INFORMATION SUR LA LYONNAISE DES EAUX

Pour les personnes en assainissement non-collectif différents tarifs sont proposés par la Lyonnaise des eaux à savoir :

- Diagnostic pour une vente : 298,16 € TTC
- Contrôle de conception : 66,29 € TTC
- Contrôle de réalisation : 92,80 € TTC
- Contrôle de bon fonctionnement : 91,38 € TTC

Pour une mise en conformité de l'assainissement non-collectif pensez à demander vos dossiers en mairie.

La tournée annuelle des relevés de compteurs d'eau aura lieu le **Lundi 13 et Mardi 14 avril**.

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE :

Téléphone : 04.73.71.37.90

Horaires de permanence de la Mairie :

Mardi de 14h30 à 16h00
Vendredi de 10h00 à 12h00

Site WEB : www.saint-martin-dollieres.fr

Affichage des documents administratifs :

En raison d'un espace trop petit dans le panneau d'affichage de la mairie, plusieurs documents administratifs devant être légalement affichés se trouvent dans le couloir de la mairie.

AGENCE POSTALE :

Horaires d'ouverture :

Lundi Mardi, jeudi, vendredi de 8h00 à 10h00

Mardi et vendredi de 13h30 à 14h30.

APPEL AU BENEVOLAT :

Dans un souci d'embellissement du bourg et des hameaux, le conseil municipal recherche des bonnes volontés pour la création et entretien des parterres et jardinières de fleurs près de chez vous.

Faites-vous connaître !

ACTUALITES CULTURELLES

Rencontre de 2 chorales à Saint Martin d'Ollières !

Le **Samedi 13 juin 2015**...

Régine BRAUN, ayant une maison à Riol, fait partie d'une chorale depuis 19 ans en Seine et Marne : « Le panier chantant » ...Alice Morvan, leur chef de chœur et fondatrice, a rencontré J.B. Tissot, chef de chœur de la chorale Polysong's à Millau et depuis quelques années, les 2 chorales sont devenues inséparables ! Depuis cette année, c'est Carole Letessier qui mène le panier Chantant...

Chacune des 2 chorales chantent des variétés françaises et des chants du monde...

L'an passé, ils se sont tous retrouvés à Millau et sur le Larzac... Cette année, Régine avait à cœur de les faire venir dans cette Auvergne qu'elle aime depuis 35 ans.

A 15 h, un petit concert gratuit sera donné à l'église de SAINT-MARTIN-D'OLLIERES.

18 h, concert gratuit à la collégiale d'Auzon

Le lendemain, ils chanteront à Chilhac et à la Voûte-Chilhac à midi...

Nous vous attendons nombreux au concert de SAINT-MARTIN-D'OLLIERES.



ÉCOLE :

Les quelques mois de début d'année 2015 se sont bien déroulés.

Après un premier trimestre très chargé en projets divers, les élèves ont pu profiter d'une période de répit pour se concentrer sur de gros apprentissages.

Ils n'ont pas relâché leurs efforts pour autant puisqu'ils proposent à présent une vente de brioches.

Les personnes qui souhaiteraient en commander sont priées de le faire savoir à l'école (téléphone 06.30.62.57.55 ou boîte aux lettres) pour le **Lundi 13 avril**. Ces brioches seraient vendues au tarif de 5 € l'unité, toujours pour financer le projet classe de mer (la réalisation de ce projet dépendra du nombre de commandes).

Les habitants de la commune nous soutiennent depuis le début et nous les en remercions.

L'enseignante titulaire est absente depuis la rentrée de février pour cause de congé maternité. La remplaçante se nomme Mme KAYA Edwige. Tout se passe pour le mieux.

LA VIE DES ASSOCIATIONS :

Anciens combattants :

La prochaine cérémonie aura lieu le **Vendredi 8 mai 2015**.

Contact : Claude POUYET
Tel : 06.89.13.44.09

Comité des fêtes « Le Houx » :

Le beau temps est de retour. Le comité des fêtes aussi ! Après deux mois et demi de répit suite au loto, vous retrouverez le comité des fêtes le **Vendredi 1^{er} mai**, chez vous, lors de son passage auprès tous les habitants de la commune, pour apporter généreusement un petit brin de muguet ; en espérant que celui-ci porte 13 clochettes et qu'il vous apporte plein de bonheur !

Tous les membres espèrent accueillir **de nombreuses mamans** lors de l'après-midi « fête des mères » qui leur est réservé le 7 juin. (bien entendu les papas sont aussi les bienvenus !).

Le comité poursuivra ses manifestations le **Samedi 1^{er} et Dimanche 2 août** avec la fête du village. Au programme : samedi après-midi pétanque suivi du repas champêtre et pour terminer la soirée bal avec disco Sandy.

Dimanche matin la traditionnelle messe aura lieu, suivi du dépôt de gerbe au monument aux morts. Le dimanche, bal en matinée prolongée avec l'orchestre de Marc Aurine.

L'association proposera comme l'année dernière des jeux pour les enfants. Quant à l'activité du dimanche après-midi, celle-ci n'est pas encore complètement défini (toutes idées sont les

bienvvenues, n'hésitez pas si vous en avez à en faire part).

Société de chasse :

Le **Dimanche 26 avril** à 9 h aura lieu l'assemblée générale de la société de chasse au local. La présence de tous les adhérents est souhaitable.

Tous les agriculteurs exploitants des terrains sur la commune sont cordialement invités à venir échanger et donner leur point de vue sur d'éventuelles améliorations.

La saison 2014-2015 s'est terminée par un agréable repas au bar du village avec une trentaine de personnes.

Le bilan est positif avec un plan de chasse de 8 sangliers et 14 chevreuils.

Le président rappelle que la divagation des chiens est interdite sous peine d'amende prévue à l'article 374 du Code rural.

Contact : ANDRAUD François
Tel : 04.73.71.34.37

Les amis de Ribeyre

Avec l'arrivée des beaux jours, l'association Les Amis de Ribeyre va pouvoir reprendre ses activités de rénovation et d'embellissement du site de Ribeyre pour qu'il reste un lieu où chacun peut trouver le calme et la sérénité lors d'une promenade ou pour la vie de chaque jour.

Les idées ne manquent pas pour entretenir et rénover le patrimoine légué par nos aïeux et quelques opérations revêtent même un caractère d'urgence comme la consolidation de l'entourage de la fenêtre du four banal ou, plus compliqué encore, le sauvetage de la pompe à chapelets du puits. Avec l'aide de toutes les bonnes volontés, nous essaierons de répondre pour le mieux à cette mission de conservation qui fait l'objet de notre amicale association.

Nous espérons qu'un maximum d'habitants de la commune, voire des communes environnantes, prendra plaisir à venir découvrir notre hameau et échanger avec nous sur les réalisations présentes et à venir.

La fin du mois d'août verra la tenue de la 6^{ème} assemblée générale de l'association, en attendant nous vous souhaitons un agréable printemps.

VOUS AVEZ LA PAROLE

Un espace vous est réservé.

A vos plumes, faites-nous parvenir articles, suggestions, remarques, que nous pourrions publier dans le prochain bulletin.

Rendez-vous fin juin pour le numéro estival de votre bulletin municipal.